NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

56 N° 3 1929

La fonction liturgique par excellence, la Messe. Esquisse historique (1)

Louis LEFEBVRE

p. 226 - 234

https://www.nrt.be/it/articoli/la-fonction-liturgique-par-excellence-la-messe-esquisse-historique-1-3320

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

La fonction liturgique par excellence : la Messe.

ESQUISSE HISTORIQUE

Au lendemain même de la Pentecôte, nous voyons, d'après le témoignage du livre des Actes, les premiers adeptes du Christ « assidus aux prédications des Apôtres, aux réunions communes, à la fraction du pain et aux prières » (*Act.* II, 42). L'Église vient à peine de naître que déjà, par les exercices de son culte, elle se distingue de la Synagogue : si les nouveaux convertis fréquentent encore les assemblées judaïques et prennent part encore, ainsi que les Apôtres, à la prière du temple (*Act.* III, 1), ils ont cependant des rites spécifiquement chrétiens dont les principaux sont l'initiation baptismale, l'imposition des mains et surtout la « fraction du pain ». Ce dernier rite n'est autre que la Messe primitive ; il va devenir sans tarder l'acte liturgique le plus important, le plus fréquenté et bientôt le seul obligatoire des premières communautés chrétiennes : en effet, par le sacrifice eucharistique qui constitue son essence, la sainte Messe apparaît éminemment comme le centre, la raison d'être de tout le culte chrétien. Autour d'elle vont se grouper et graviter les autres cérémonies rituelles : les saints mystères présideront à la collation de la plupart des sacrements ou la suivront comme son couronnement obligé ; enchassé au milieu des « heures » de l'office divin, dont le « cours nocturne » (Matines, Laudes, dérivées du « Gallicinium », puis Vêpres dérivées du « Lucernaire ») provient comme l'avant-Messe (la Messe des Catéchumènes des premiers siècles) d'un office primitif appelé « Vigile », le Saint Sacrifice, qu'encadre immédiatement le « cours diurne » des petites heures, occupera rapidement au cœur du culte sacré la place privilégiée où nous le voyons désormais resplendir. Point culminant vers lequel convergent toutes les

prières et tous les rites de la sainte Église, la sainte Messe est donc, sans contredit, « *la fonction liturgique* » par excellence, le résumé, l'âme de notre sainte liturgie.

A. — DÉFINITION DE LA MESSE.

1. — *Au point de vue théologique.*

La Messe est un sacrifice visible et réel, institué par Jésus-Christ, pour représenter et reproduire le sacrifice sanglant qu'il devait offrir une fois sur la Croix, pour en perpétuer la mémoire et en appliquer les mérites aux fidèles jusqu'à la fin du monde (Concile de Trente, Sess. XXII).

2. — *Au point de vue liturgique.*

La Messe est l'ensemble des prières, des leçons, des rites, et des cérémonies au cours desquels ont lieu l'oblation du corps et du sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ sous les espèces du pain et du vin, et la participation, par la communion, à cette oblation.

Nous nous en tiendrons, dans cet exposé, à cet unique point de vue. Mettre en lumière la raison d'être et la signification des éléments multiples et divers qui forment la structure visible de la Messe, et par là renouveler autant que possible, chez ceux qui assistent chaque jour au saint sacrifice, l'intérêt et la piété qu'ils doivent y apporter, engager les autres à y assister plus souvent. Tel est le but que nous nous proposons.

B. — CONSPECTUS HISTORIQUE DE LA MESSE.

Pour faciliter l'intelligence des rites et des formules de la sainte Messe, rien ne nous semble plus opportun que d'éclairer le présent par le passé; nous ferons donc consister cette étude en un bref conspectus historique de la formation et des développements successifs de la liturgie de la Messe. Il va sans dire que dans cette question, qui a déjà fait l'objet de nombreuses et doctes recherches, nous n'avons nullement la prétention d'introduire de nouveaux

aperçus; nous voulons seulement, en une courte synthèse, établir, spécialement à l'usage du clergé, les principaux résultats acquis par la science archéologique (1).

I. — Eléments essentiels de la Messe.

Les éléments absolument essentiels de la Messe, c'est-à-dire l'oblation de la Victime et la participation à la Victime, nous viennent directement de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Les paroles que le Sauveur a prononcées durant la dernière Cène, lorsqu'Il institua le Sacrement de son corps et de son sang, sont exactement celles que redit le prêtre à l'autel lorsqu'il consacre le pain et le vin; Jésus rompit le pain avant de le distribuer aux apôtres; le prêtre de même rompt la sainte Hostie avant de la consommer; enfin, comme les apôtres, le célébrant et les fidèles participent au corps du Christ par la sainte Communion.

II. — Développements successifs reçus au cours des âges.

A ces rites vénérables, dont l'un, la consécration, est de l'essence du Saint Sacrifice, et dont l'autre, la communion, en est partie intégrante, sont venus s'ajouter, au cours des âges, d'autres rites qui ont peu à peu constitué la Messe telle que nous la possédons aujourd'hui.

1. — CONSTITUANTS PRIMORDIAUX.

La Messe actuelle résulte de la combinaison de deux assemblées distinctes : « La Vigile » et « L'assemblée eucharistique ».

a) *La Vigile.* La Vigile est l'adaptation à la religion chrétienne

(1) Citons quelques ouvrages spécialement utiles sur le sujet. Mgr Pierre Batiffol : *Leçons sur la messe.* Paris, Gabalda. — H. Labouréau : *La messe au cours des âges.* Paris, Lethielleux. — E. P. Bourceau : *La messe : Étude doctrinale, historique et liturgique.* Paris, Beauchesne. — Dom E. Vandeur : *La sainte messe : Notes sur sa liturgie.* Abbaye de Maredsous, Belgique. — Dom F. Cabrol : *Le Livre de la Prière antique.* Paris, Oudin.

des réunions que les Juifs tenaient dans les Synagogues, et durant lesquelles avaient lieu la récitation ou le chant des psaumes, la lecture de la Bible et une allocution, servant ordinairement de commentaire à cette lecture ; la Vigile a formé la première partie de la Messe, sa phase non-sacrificielle, appelée dans les premiers siècle « Messe des catéchumènes », qui s'étend de l'Introït jusqu'à l'Offertoire. Les premiers chrétiens, juifs pour la plupart, recrutés en Palestine, dans les colonies juives ou dans les villes où se trouvaient des synagogues, restèrent fidèles à ces réunions ; les Apôtres eux-mêmes fréquentèrent ces assemblées et y prêchèrent la Bonne Nouvelle. Mais bien vite les chrétiens se réunirent à leur tour en assemblées distinctes, appelées, « Vigiles » parce qu'elles se tenaient à la deuxième ou troisième veille de la nuit ; comme dans les synagogues, on y chante des psaumes, on y lit des passages de la Bible, mais adaptés le plus possible aux nouvelles croyances, ceux, par exemple, qui annoncent le Messie et son œuvre rédemptrice ; on y ajoute la lecture des Épîtres — de saint Paul ordinairement — ou des Actes des Apôtres ; on termine par la lecture solennelle ou le chant d'un passage de l'Évangile, à la suite duquel se place l'homélie du président, de l' « Episcopos », un évêque la plupart du temps. La prédication terminée, les fidèles qui se sentent inspirés de l'Esprit-Saint, — et ce fait se rencontrait assez fréquemment à l'âge apostolique — se lèvent et parlent à haute voix : les uns, sous le coup d'une grande exaltation, prient les bras étendus, et souvent en une langue différente de la leur : ce sont les « glossolales » ; les autres, appelés « interprètes », expliquent à l'assemblée, en le traduisant, ce que les premiers viennent de dire ; d'autres, les « prophètes », parlent au nom de Dieu, soit qu'ils annoncent les évènements futurs, soit, le plus souvent, qu'ils exposent la doctrine chrétienne, comme ceux que l'on nommait « évangélistes », « exhortateurs » ; des femmes même parfois étaient favorisées de ces inspirations, douées de ce don des langues, de cette puissance prophétique ou d'interprétation, de ces « charismes » ou pouvoirs gratuits accordés par Dieu

à certains membres de la Communauté pour l'édification commune. Mais assez tôt, — et le fait est déjà attesté par saint Justin en l'an 150, dans son « Apologie » — les évêques et les prêtres seuls gardèrent le droit de parler et de prier à haute voix, et peu à peu les formules de prières se fixèrent.

b) *L'Assemblée eucharistique.*

L'assemblée eucharistique est la reproduction aussi fidèle que possible de la Cène du Seigneur; nommée aux premiers siècles « Synaxe », « messe des fidèles » (c'est-à-dire des personnes baptisées, et de mœurs pures), elle a formé ce que nous pouvons appeler la phase sacrificielle de la messe, qui s'étend de l'offertoire jusqu'à la postcommunion. Aux premiers âges de l'Église, elle consista essentiellement en un banquet appelé « agape », c'est-à-dire repas de charité; à la table commune, en effet, riches et pauvres, savants et ignorants, maîtres et esclaves se rencontraient, unis dans la plus affectueuse égalité, mettant en commun et partageant les aliments qu'ils avaient apportés. Se conformant au rituel adopté par Notre-Seigneur au cours de la dernière Cène, les premiers chrétiens célébraient l'Eucharistie, le soir, dans le cénacle d'une maison privée.

A l'âge apostolique. La réunion, quotidienne, ou peu s'en faut, en plusieurs régions, hebdomadaire et dominicale en d'autres localités (ce qui était l'usage le plus général), débute par un discours du président; puis le repas commence; plusieurs fois il est entrecoupé par la récitation de prières et de psaumes; lorsqu'il touche à sa fin, le président de la table, soit un apôtre, soit un disciple ordonné prêtre par lui, prend entre ses mains du pain comme Jésus l'avait fait, prononce sur ce pain une formule d'action de grâces et répète les paroles du Seigneur : « Prenez, mangez, ceci est mon corps »; il rompt alors le pain consacré, suivant le nombre des convives, et dispose les fragments sur un plateau qu'il fait circuler autour de la table : tous communient au corps du Christ. Quand le souper est terminé, le président remplit une ou plusieurs coupes de vin, y mêle un peu d'eau à l'exemple

du Maître, récite une nouvelle action de grâces, redit sur le vin les paroles sacrées prononcées par Jésus à la Cène, et fait circuler la coupe : tous les convives participent au sang du Sauveur.

Au déclin de la première génération chrétienne. L'assemblée eucharistique subit dès la fin du premier siècle plusieurs modifications ; il semble permis d'en voir une première allusion dans la « Didachè » ou Doctrine des douze apôtres, opuscule composé vers cette époque (1) : les fidèles se trouvent encore réunis, le dimanche à tout le moins, autour de la table d'un banquet fraternel présidé par un évêque assisté de ses diacres. Sentant le besoin de se purifier avant de participer aux Saints Mystères, ils se confessent de leurs péchés et, s'il y a lieu, se réconcilient avec leurs frères. Des prières et des psaumes interrompent encore le repas, mais feront bientôt place à une longue prière d'action de grâces improvisée par l'évêque sur un thème invariable dont nous pouvons retrouver de multiples vestiges dans les préfaces et le canon de notre messe actuelle : c'est la « Prière eucharistique » au cours de laquelle a lieu la transsubstantiation : plusieurs tentatives, plus ou moins satisfaisantes, ont été faites pour restituer le texte approximatif de cette prière, dont les termes mêmes ne tardèrent pas à se fixer (2).

On y rencontre déjà très nettement dessinées les diverses parties de notre Prière eucharistique actuelle : « L' « Action de grâces » formulée au Missel Romain dans la Préface et le Sanctus ; le récit de l'institution de l'Eucharistie ; l' « Anamnèse », formule qui suit encore actuellement la consécration (3) et qui rappelle (4) que c'est en mémoire de Notre-Seigneur, et pour obéir à son ordre, que le Saint-Sacrifice est offert ; l' « Épiklèse » (5), invocation

(1) Cf. Dom J. de Puniet : *La liturgie de la messe*. Avignon, Aubanel, pp. 63 et suiv. — (2) La plus ancienne formule eucharistique connue est l'« Anaphore de Vérone », recueillie par S. Hippolyte au début du IIIe siècle dans sa « Tradition apostolique ». Cf. D. J. de Puniet, *op. cit.*, pp. 77 et suiv. — (3) La prière « Unde et memores ». — (4) D'où son nom « Ἀνάμνησις, souvenir ». — (5) Ἐπίκλησις : appel, invocation.

adressée à Dieu le Père, le suppliant de daigner envoyer son Saint-Esprit sur les dons de l'autel, afin qu'ils soient transformés au corps et au sang du Christ (1). Les anciennes Églises, surtout les Églises orientales, regardaient l'épiklèse comme indispensable au même titre que les paroles de l'institution; les théologiens ont désormais prouvé qu'il n'en était rien; seules les paroles prononcées par Notre-Seigneur à la Cène sont requises pour la validité de la sainte Messe. La prière eucharistique antique se terminait par une demande en faveur de la sainte Église et de ceux spécialement qui devaient participer au Saint Sacrifice par la communion; nous la retrouvons actuellement dans le « Te igitur », le « Memento » des vivants et le « Supplices te rogamus ». Les rites grecs et orientaux ont gardé bien plus que le rite romain le cachet de l'antique liturgie; en particulier, leur prière eucharistique appelée « Anaphore » (2) se rapproche beaucoup de la formule primitive que nous venons d'étudier; il suffit, pour s'en convaincre, de relire l'Anaphore de la « Divine Liturgie de saint Jean Chrysostome » suivie par les Grecs Melchites et celle de la liturgie arménienne (3).

La prière eucharistique terminée, les fidèles rendent grâces à leur tour : les formules dont ils se servent nous ont été conservées par la Didachè : les deux premières ont pour but de remercier Dieu du don précieux du sang et du corps de Jésus-Christ, présents sur la table du festin; elles se terminent par un souhait en faveur de l'unité et la glorification de la sainte Église, et servent d'actes préparatoires à la sainte communion. La troisième formule d'action de grâces est récitée après la communion, et se termine encore par une prière pour la sainte Église. A ce moment les

(1) Nous la reconnaissons dans les prières du Canon « Supra quae propitio » et « Supplices te rogamus ». — Deux autres prières semblent aussi se rapprocher beaucoup de l'antique Épiklèse :ce sont le « Veni Sanctificator » qui suit l'oblation du calice, et le « Quam oblationem » qui précède la consécration. — (2) Ἀναφορά, oblation. — (3) P. C. Charon : *Les saintes Liturgies de nos saints Pères J. Chrysostome, Basile le Grand, Grégoire le Grand, en usage dans l'Église grecque catholique orientale.* Paris, Picard.

« glossolales » et les « prophètes » se lèvent et prolongent de leurs oraisons inspirées l'action de grâces de l'assistance : ainsi se clôt la célébration de l'Eucharistie.

2. — FUSION DE CES CONSTITUANTS.

Les rites dont nous avons donné un rapide aperçu sont dans leur ensemble, mais sans leurs termes techniques, mentionnés par saint Justin dans l' « Apologie du Christianisme », qu'il dédia vers l'an 150 à l'empereur Antonin. A cette époque l'agape a déjà presque complètement disparu de la célébration des saints mystères, sans doute à cause des abus que saint Paul avait déjà signalés en l'an 57 : intempérance, égoïsme, absence de recueillement (I Cor. XI, 20) ; bien d'autres inconvénients devaient rendre cette heureuse réforme définitive ; vers le milieu du deuxième siècle la table fit place à l'autel, et l'on ne voulut plus d'autre nourriture que le corps et le sang du Christ. Pourtant l'agape, séparée de l'Eucharistie, se célébra jusqu'au quatrième siècle encore en l'honneur des martyrs ou à l'occasion des funérailles : cette dernière toutefois, appelée agape funéraire, paraît avoir une origine différente de la première, et disparu aussi beaucoup plus lentement.

Mais la grande réforme qui date de ce moment, c'est la réunion opérée entre la Vigile et la Cène eucharistique. Ces deux assemblées fusionnèrent dans l'unité d'une même cérémonie : la « Messe ». Ce vocable n'était pas alors connu, mais il n'allait pas tarder à prendre la signification qu'il a toujours gardée depuis : le Saint-Sacrifice ; saint Grégoire le Grand au VIe siècle et saint Ambroise au IVe siècle, l'emploient déjà comme tel. Il vient du mot « missa » qui signifie « renvoi », « congé » ; dans l'Église des premiers siècles, en effet, les infidèles, les catéchumènes et les pénitents étaient renvoyés par un diacre, à l'issue de la première partie de l'office : ils ne pouvaient pas assister au sacrifice eucharistique ; ce dernier terminé, on renvoyait de même les fidèles

qui y avaient participé; la formule « Ite, missa est », dans son sens actuel : « Allez, la messe est dite », date de saint Ambroise; elle a beaucoup d'analogie avec les formules « Ire licet », « Ilicet » ou « Ite, concio missa est », par lesquelles les anciens Romains congédiaient leurs assemblées. A cette époque, comme nous l'avons dit, les évêques et les prêtres gardent seuls le droit de prier à haute voix; les prophètes et les glossolales disparaissent bientôt complètement; leurs oraisons sont remplacées par une grande prière appelée « Prière des fidèles » : le célébrant y énumère longuement les besoins de toute l'humanité; il invoque le Seigneur pour la sainte Église et ses membres, pour le pays et ses chefs, pour les malades, les opprimés, les voyageurs, pour les infidèles, les hérétiques et les pécheurs, etc. (1); nous retrouvons la même inspiration dans les « Monitions » ou oraisons solennelles que le célébrant récite le Vendredi-Saint, à la suite du chant de la Passion, pour les besoins du monde entier. Les fidèles s'associent étroitement aux invocations de l'évêque, les interrompant fréquemment par de brèves formules : « Kyrie eleison, Christe eleison », « Te rogamus, audi nos ». La prière terminée, ils se donnent mutuellement le baiser de paix. La communion est précédée de la fraction du pain qu'opère l'évêque assisté de ses diacres; ceux-ci reçoivent les premiers de la main de l'évêque un fragment de pain consacré, puis ils participent au calice; ils distribuent ensuite la sainte communion sous les deux espèces aux fidèles (2); ils iront, à la fin de l'office, porter la sainte Eucharistie aux malades et aux prisonniers.

(*A suivre*) LOUIS LEFEBVRE, S. I., *Enghien*.

(1) Nous en possédons un exemple typique dans la « Grande Prière de S. Clément » composée par ce grand pape vers l'an 95. — Cf. « *Textes et documents* » de MM. HEMMER et LEJAY : « *Les Pères apostoliques* » — tome II : « Clément de Rome » — ch. 59 à 61. — (2) En présentant le corps de N. S., le diacre dit : « Corpus Christi »; le communiant répond : « Amen »; en présentant la coupe, le diacre dit : « Sanguis Christi, calix vitae »; le communiant répond « Amen ».